

Concertation OASIS

Pour des cours végétalisées, inclusives et égalitaires

Groupe scolaire Apollinaire-Rimbaud à Noisy-le-Sec

Livrable 1/2 - État des lieux et diagnostic



155, avenue Jean Lolive
93500 Pantin
Tél. : 01 48 32 25 93
caue93@caue93.fr

SOMMAIRE

ÉTAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

1 - Présentation du contexte	3-7
1.1 - Localisation	3
1.2 - Historique	4
1.3 - Configuration actuelle	5
1.4 - Étude d'ensoleillement	6-7
2 - Diagnostic	8-23
2.1 - <u>Cour de l'école maternelle Apollinaire</u>	8-11
2.2 - <u>Cour de l'école maternelle Rimbaud</u>	12-15
2.3 - <u>Cours de l'école élémentaire Rimbaud</u>	16-23
3 - Synthèse	24

1.1 LOCALISATION

Le **groupe scolaire Apollinaire-Rimbaud** se situe à l'**est de Noisy-le-Sec**, entre la rue de Brément (D116/D40) et l'autoroute A3 (E15), au sein du **quartier du Londeau**. Ce quartier est inscrit dans le **NPNRU**, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain porté par l'ANRU (quartier en rose sur la carte ci-dessous) et fait l'objet d'importants travaux de restructuration. C'est dans ce cadre que s'inscrit la réhabilitation du groupe scolaire Apollinaire-Rimbaud.



Zone NPNRU le Londeau



Groupe scolaire Apollinaire-Rimbaud

— — Métro



Espaces vert et Parcs

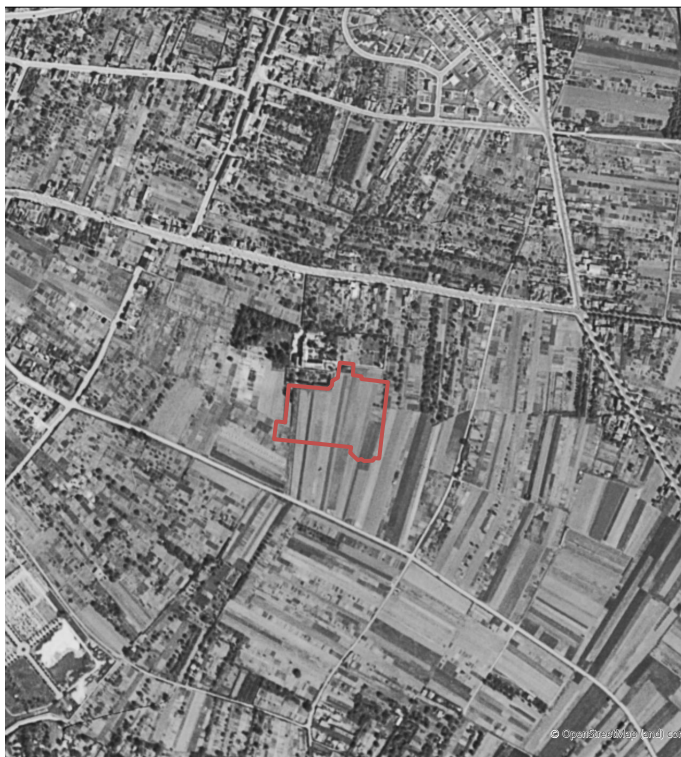


Autoroutes et départementales principales

1.2 HISTORIQUE

Au sein de ce **quartier, édifié entre 1965 et 1971**, le groupe scolaire s'installe sur des **terrains jusqu'alors agricoles**, comme l'indiquent les vues aériennes ci-contre.

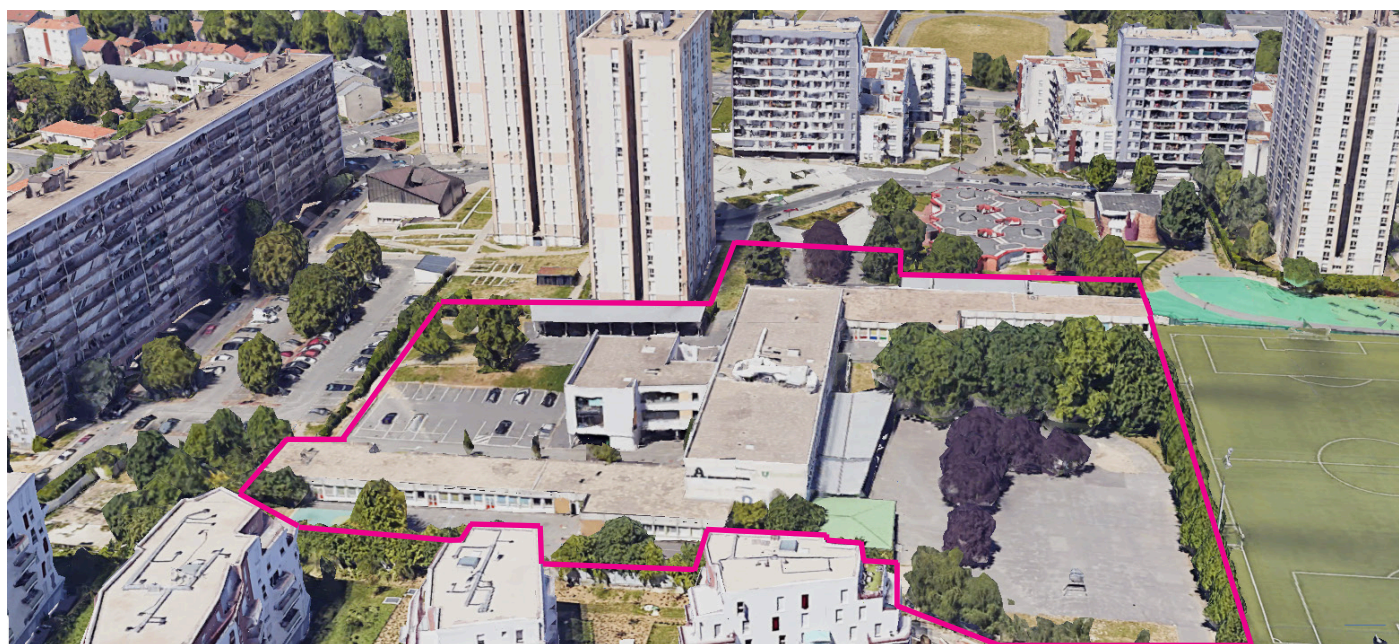
Le fonds Roger Henrard des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis présente des photographies aériennes intéressantes sur lesquelles le groupe scolaire, tout juste construit, est clairement visible. Ces documents ne sont pas téléchargeables mais sont consultables aux cotes [12FI Noisy-le-Sec/37](#) et [12FI Noisy-le-Sec/20](#).



Vue aérienne 1950/1965, avec l'emprise du groupe scolaire. Source Geo.SeineSaintDenis



Vue aérienne 2024, avec l'emprise du groupe scolaire. Source Geo.SeineSaintDenis



Vue 3D 2019 du groupe scolaire. Source Google Earth

1.3 CONFIGURATION ACTUELLE

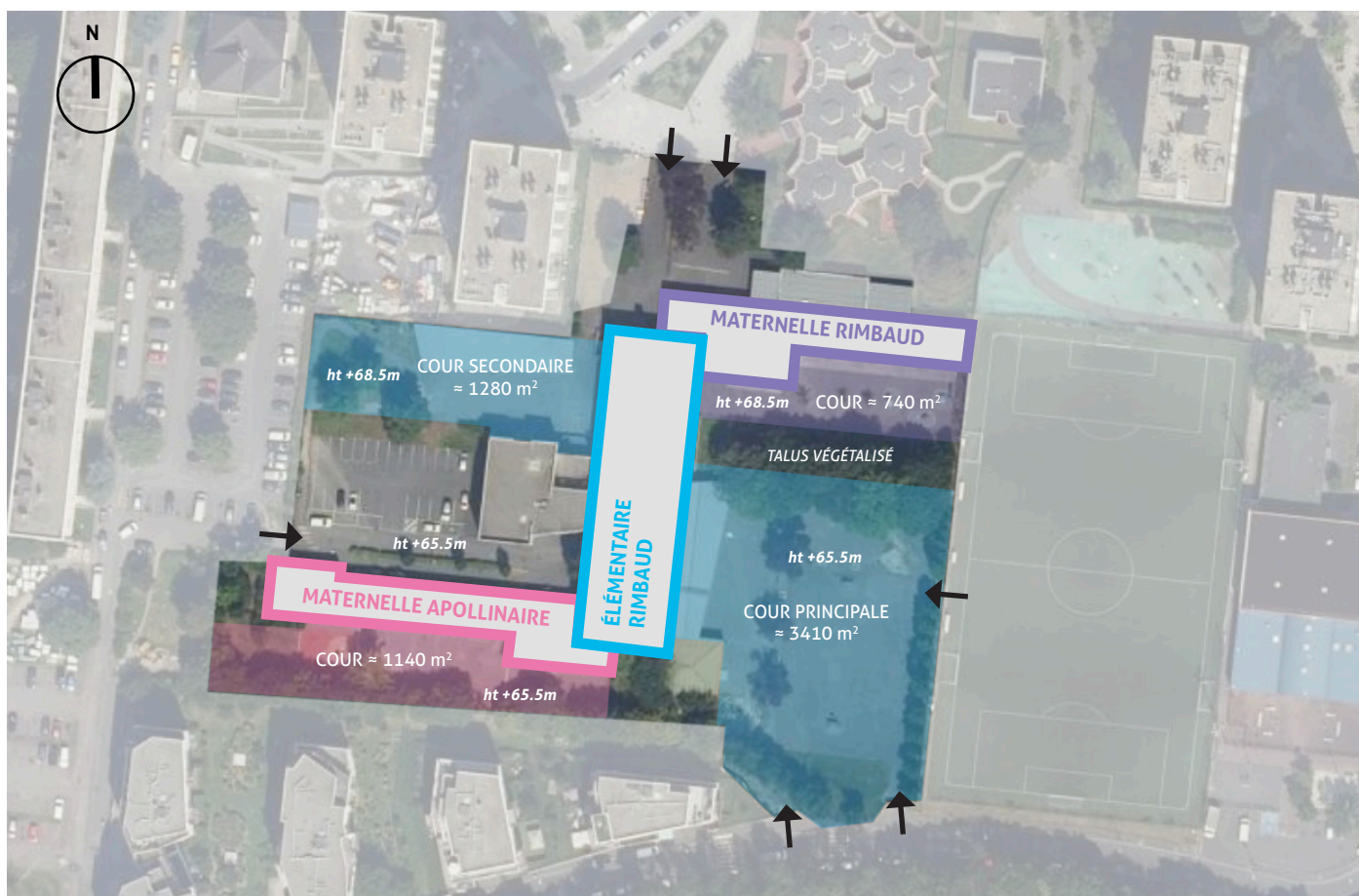
Aujourd'hui, le groupe scolaire se compose de 3 entités : **deux écoles maternelles et une école élémentaire**. Si chaque école dispose de sa propre direction, ces établissements sont **directement connectés** entre eux, aussi bien **par les parties bâties** que **par les espaces extérieurs**. Le plan ci-dessous vise à mieux appréhender la répartition de ces différentes entités à l'échelle de la parcelle.

D'une part, il est à noter que l'école élémentaire dispose de deux cours et que des rotations sont organisées entre les classes. D'autre part, la cour de l'école maternelle Rimbaud est relativement restreinte, les temps de récréation se font sur plusieurs services.

Le centre de loisirs élémentaire utilise les deux cours élémentaires lorsqu'ils ont suffisamment de personnel, tandis que le centre de loisirs maternelle, commun aux deux écoles, n'utilise que la cour de l'école Apollinaire.

Un **dénivelé de 3 mètres** est présent entre les cours « hautes » au nord (cour maternelle Rimbaud et cour élémentaire secondaire) et les cours « basses » au sud de la parcelle (cour maternelle Apollinaire et cour élémentaire principale).

Les **points d'accès aux écoles** changent d'une année sur l'autre en fonction des travaux qui ont lieu dans le quartier. Les points d'accès possibles sont indiqués par des flèches dans le plan ci-dessous.



Répartition des 3 écoles et des cours de récréation existantes au sein du groupe scolaire.

NOMBRE D'ÉLÈVES PAR ÉCOLE

École maternelle Apollinaire : 168 élèves
École maternelle Rimbaud : 192 élèves
École élémentaire Rimbaud : 504 élèves

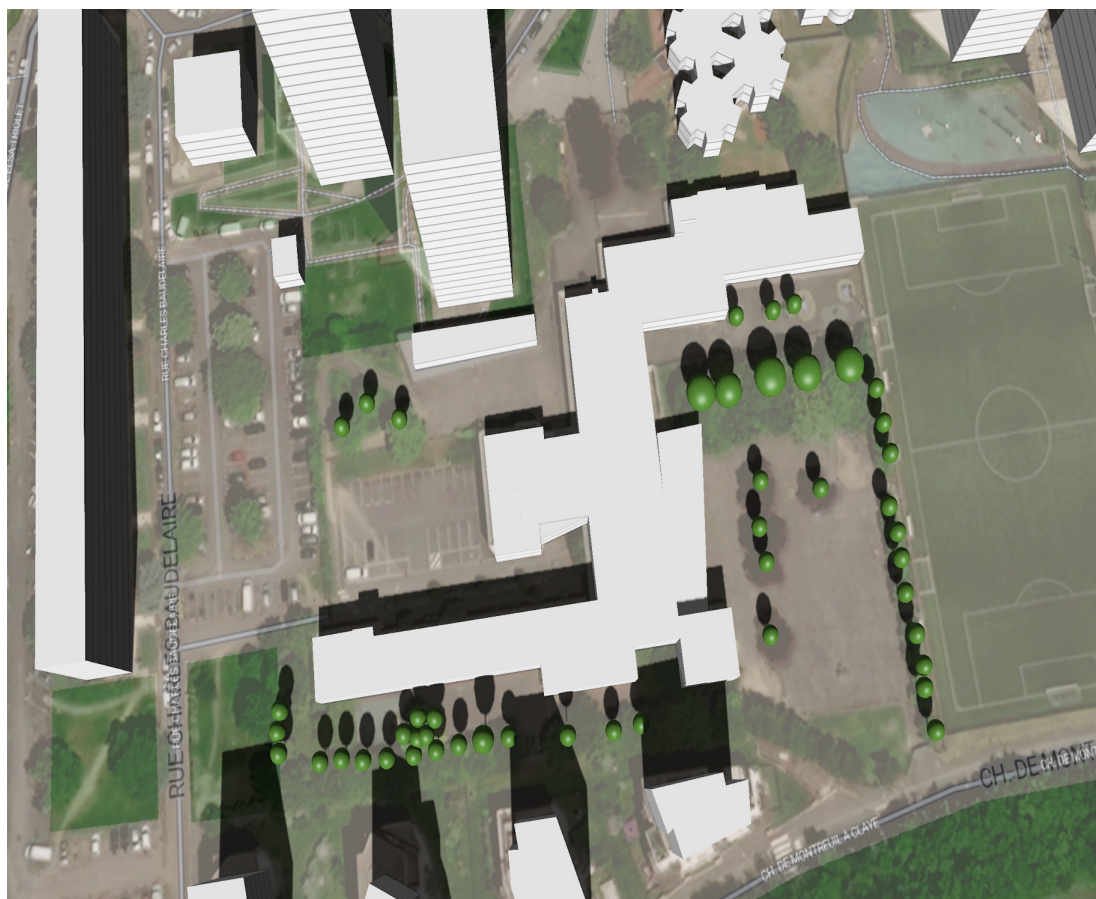
1.4 ÉTUDE D'ENSOLEILLEMENT

L'ensemble des cours du groupe scolaire bénéficie d'une **exposition plein Sud**, sans ombre portée par des bâtiments environnants. Cette situation engendre une forte exposition aux rayonnements solaires.

La **cour élémentaire** principale dispose d'un préau offrant une protection efficace contre les intempéries et un ombrage permanent. À l'inverse, la strate végétale existante ne génère qu'une ombre portée très résiduelle. Seule la volumétrie du centre de loisirs permet d'apporter une petite zone d'ombre qui vient se superposer avec celle du préau.

Le **talus végétalisé, mettant à distance la cour de l'élémentaire de celle de la maternelle Rimbaud** présente des arbres à grand développement. En raison de la topographie (cour de la maternelle située en surplomb), l'ombre portée de cette strate arborée n'atteint pas la cour de récréation de l'école maternelle en période estivale. Au sein de cette même **cour de la maternelle Rimbaud**, les trois jeunes sujets plantés ne présentent pas encore un développement suffisant pour apporter suffisamment d'ombre. Pour pallier ce manque et favoriser la classe en extérieur, le dispositif « [Notre école, faisons-la ensemble](#) » (NEFLE) a permis l'installation d'une pergola et de nouveaux mobiliers (assises, cabanes, jeux) en 2024. Toutefois, la structure de la pergola étant dépourvue de couverture, son apport en ombre demeure partiel et elle n'offre aucune protection contre les précipitations.

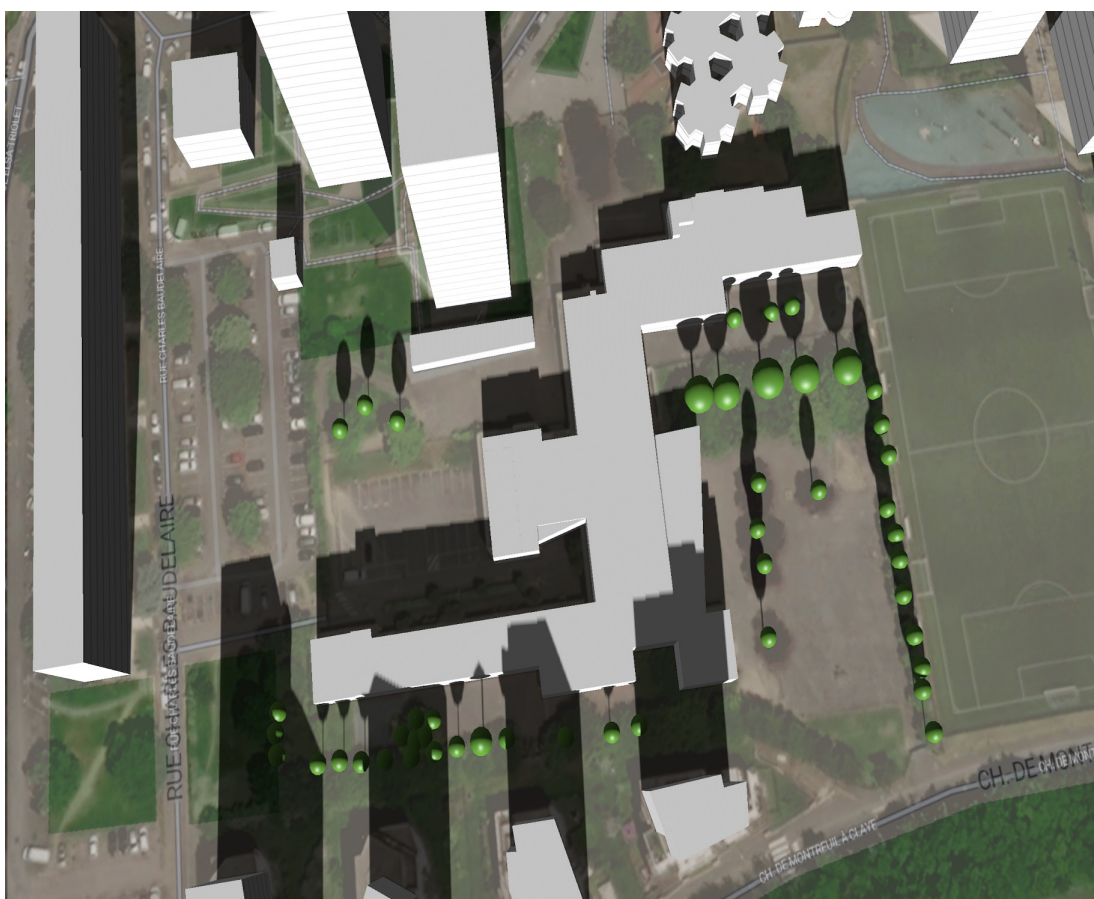
Également bénéficiaire du programme NEFLE, la **cour de la maternelle Apollinaire** présente du mobilier similaire et la même pergola. Sa configuration est néanmoins plus favorable en été : la lisière arborée et le bosquet central offrent davantage d'ombre. En revanche, tout comme la maternelle Rimbaud, les façades des classes et l'espace extérieur devant les classes, majoritairement exposés au Sud, subissent un inconfort thermique marqué par une absence totale de protection solaire.



Ombres projetées à 13h30 au 21 mars ou 21 septembre, équinoxe.



Ombres projetées à 13h30 au 21 juin, solstice d'été.



Ombres projetées à 13h30 au 21 décembre, solstice d'hiver.

2.1 COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE APOLLINAIRE

FONCTIONNEMENT

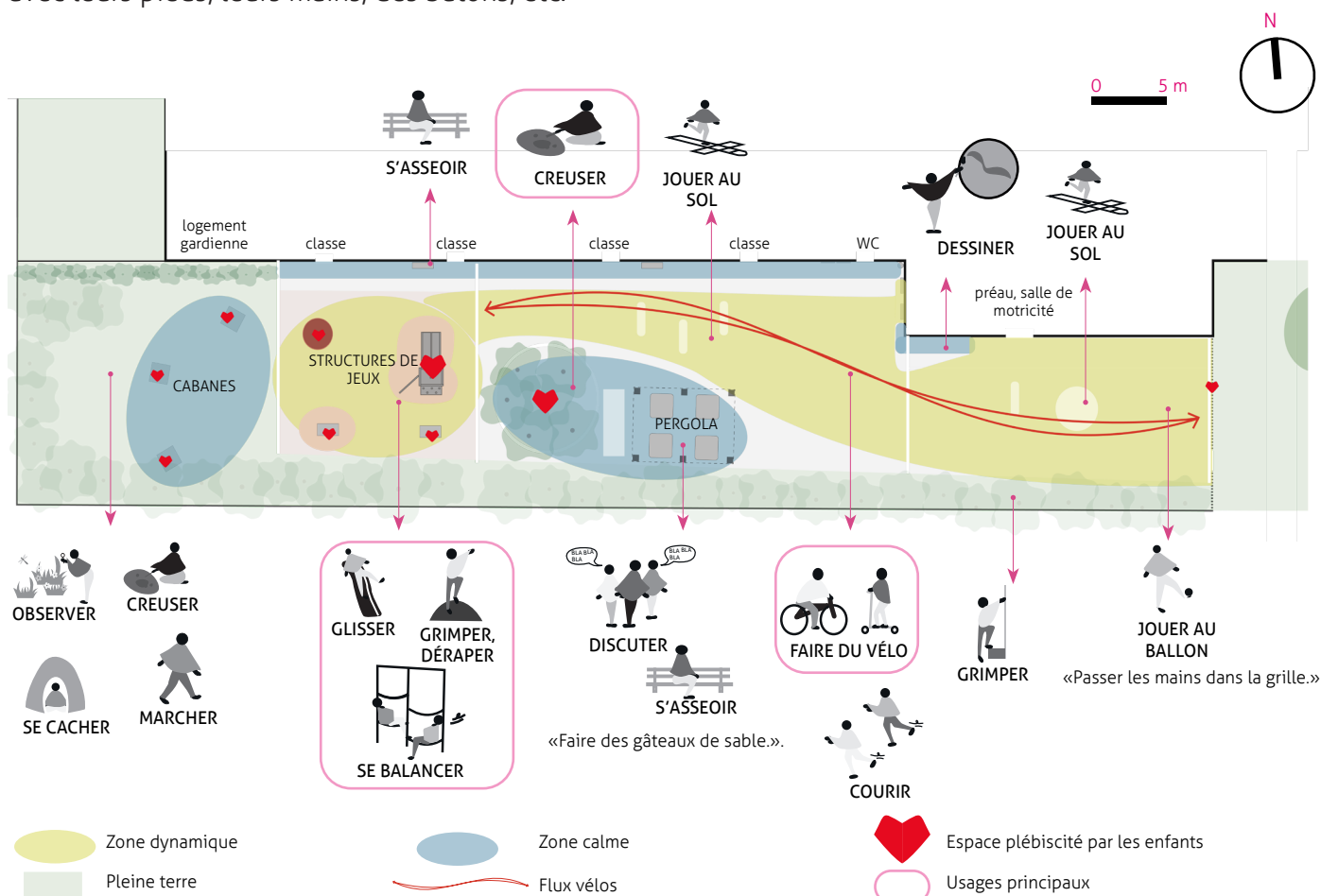
La grande majorité des classes possède un **accès direct sur la cour de récréation**. Les enfants vont chercher leurs manteaux dans le couloir avant de retraverser la classe pour sortir. Ils ont **accès à l'entièreté de la cour**, sauf aux espaces de pleine terre lorsque le sol est mouillé (voir page suivante).

USAGES

La **pratique du vélo et de la trottinette** (en accès libre à chaque récréation) sont très appréciées par les enfants. Cette activité dynamique génère un **flux important** qui fragmente l'espace et limite les interactions plus calmes au centre. Les espaces de pleine terre, ainsi que la présence d'une strate arborée, sont très appréciés des enfants pour des activités calmes, comme la **manipulation, l'observation de la nature** ou encore la **déambulation**.

Le mobilier installé dans le cadre des ateliers Notre École, Faisons-la Ensemble en 2024 est régulièrement utilisé. Sous la pergola, qui définit un **espace calme**, les enfants **jouent avec des bâtons**, retirent des cailloux qui sont coincés dans les tables et s'assoient sur les bancs pour **discuter et se raconter des histoires**. Ils utilisent aussi les poteaux en **tournant autour**. Les enfants **dessinent sur les tableaux muraux** avec la mise à disposition, sur demande, de craies. Une activité de **dessin au sol** est mise en place l'été. Des **jeux de ballon** sont proposés occasionnellement.

Deux espaces sont particulièrement **plébiscités** par les enfants : les **structures de jeux** pour les activités dynamiques, et le **groupement d'arbres** situé à côté de celles-ci, dans lequel ils **creusent et expérimentent** avec leurs pieds, leurs mains, des bâtons, etc.

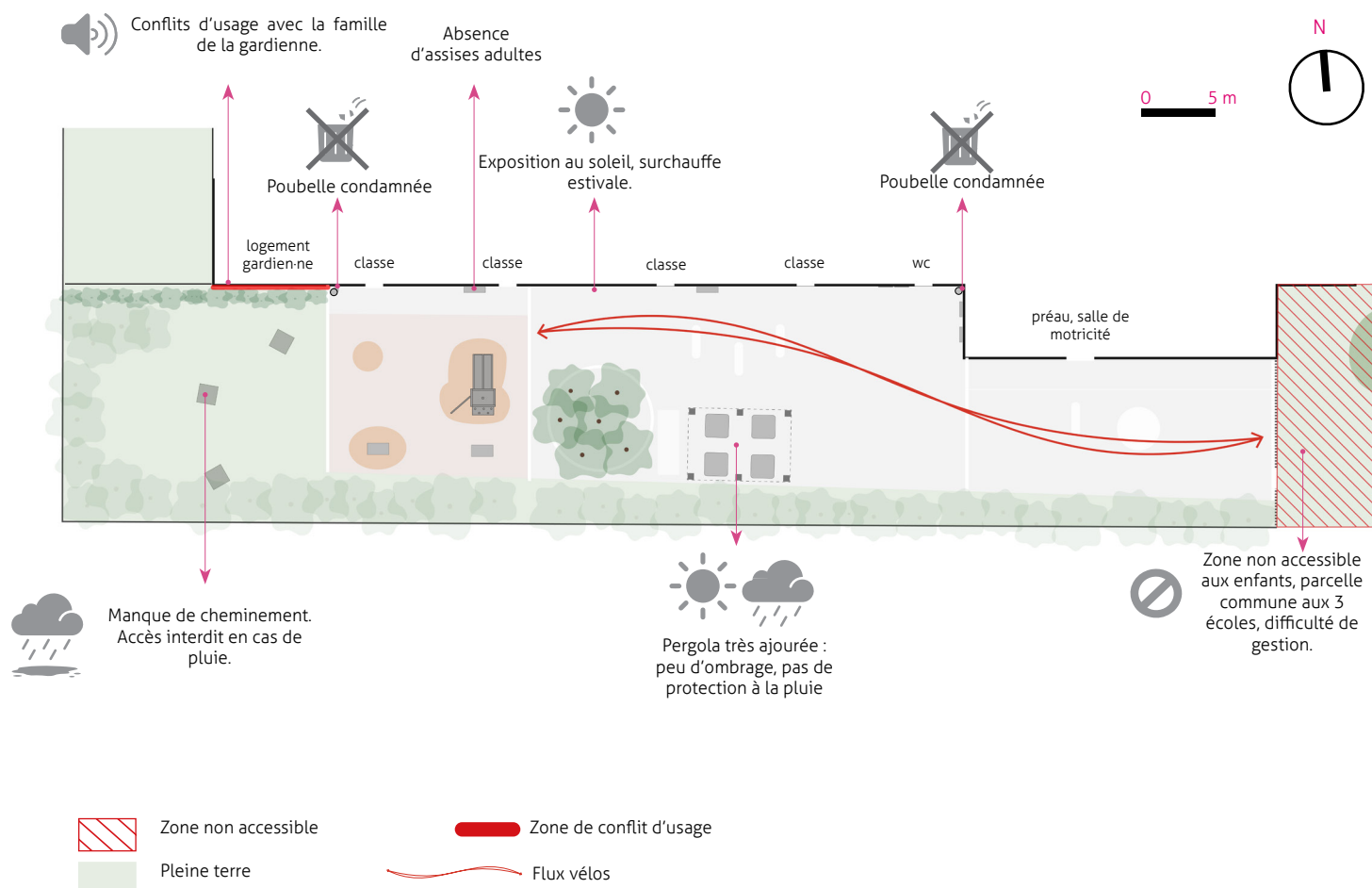


PROBLÉMATIQUES

La cour de l'école maternelle Apollinaire présente deux problématiques majeures. La première concerne un important **conflit d'usage** lié aux **nuisances sonores** générées par les récréations à proximité du **logement de la gardienne**. En effet, l'époux de celle-ci travaillant de nuit, les temps de récréation constituent une source de gêne pour l'habitation, cette dernière étant en contact direct avec la cour (fenêtres donnant sur l'espace de jeux). Seule une haie végétale assure actuellement l'isolation du logement. Le deuxième point concerne l'**exposition au soleil** et le manque d'équipements permettant d'ombrager le nord de la cour, comme l'illustrent les études d'ensoleillement en pages 6 et 7.

D'autres éléments constituent des points d'attention, tels que le **manque d'assises pour les adultes** ou l'**absence de cheminements praticables en cas de pluie**, lorsque les **espaces perméables** deviennent boueux. Par ailleurs, le **rebord en limite de cour** et le **groupement d'arbres** présentent, selon les adultes, des atouts significatifs qui gagneraient à être mis en valeur.

Enfin, la zone située entre la cour de l'école élémentaire Rimbaud et la cour Apollinaire présente des **difficultés de gestion**. Cet **espace** étant **commun aux trois écoles**, aucune d'entre elles ne l'investit actuellement. Une tentative de mare y avait été mise en place, mais a été abandonnée pour des raisons de maintenance.





Vue panoramique de la cour depuis la partie Est. Cet espace est très traversé par les vélos, trottinettes et autres activités dynamiques.



Vue vers la cour depuis le jardin partagé, non utilisé. La grille est un support de jeux pour les enfants, qui aiment y passer leurs mains.



Tout le long de la cour, le rebord sur lequel est fixée la clôture est utilisé comme un muret, espace de grimpe, assise, etc.



Vue de la façade de l'école permettant l'accès direct aux classes. Impossible d'y trouver de l'ombre en été.



Des tables et des bancs ont été installés sous la pergola. Il s'agit d'un espace propice à la discussion et aux activités calmes.



Ce regroupement d'arbres est un des espaces préférés. Les enfants aiment faire des trous dans le sol avec des bâtons. L'été, ils y trouvent de l'ombre.



La fenêtre du logement de la gardienne donne directement sur la cour ce qui présente un conflit d'usage.



La zone dynamique la plus plébiscitée comporte une grande structure, deux triangles de grimpe et une petite butte, le tout sur un sol plastique.



Au premier plan, la petite butte en sol plastique. Au second plan, trois cabanes sont utilisées par les enfants, sauf lorsque le sol est mouillé.

EN BREF - ÉCOLE MATERNELLE APOLLINAIRE

- Deux espaces sont largement plébiscités par les enfants : le regroupement d'arbres et son sol pouvant être creusé et les structures de jeux dynamiques.
- L'absence de cheminement dans les espaces végétalisés limite leur accès par temps humide.
- Les adultes souhaitent avoir plus d'ombre, notamment proche du bâtiment pour protéger les classes.
- Les adultes souhaitent avoir plus d'équipements adaptés aux enfants porteurs de handicap à travers des activités sensorielles variées.
- La direction est ouverte à toutes propositions en matière d'équipement et d'aménagement.

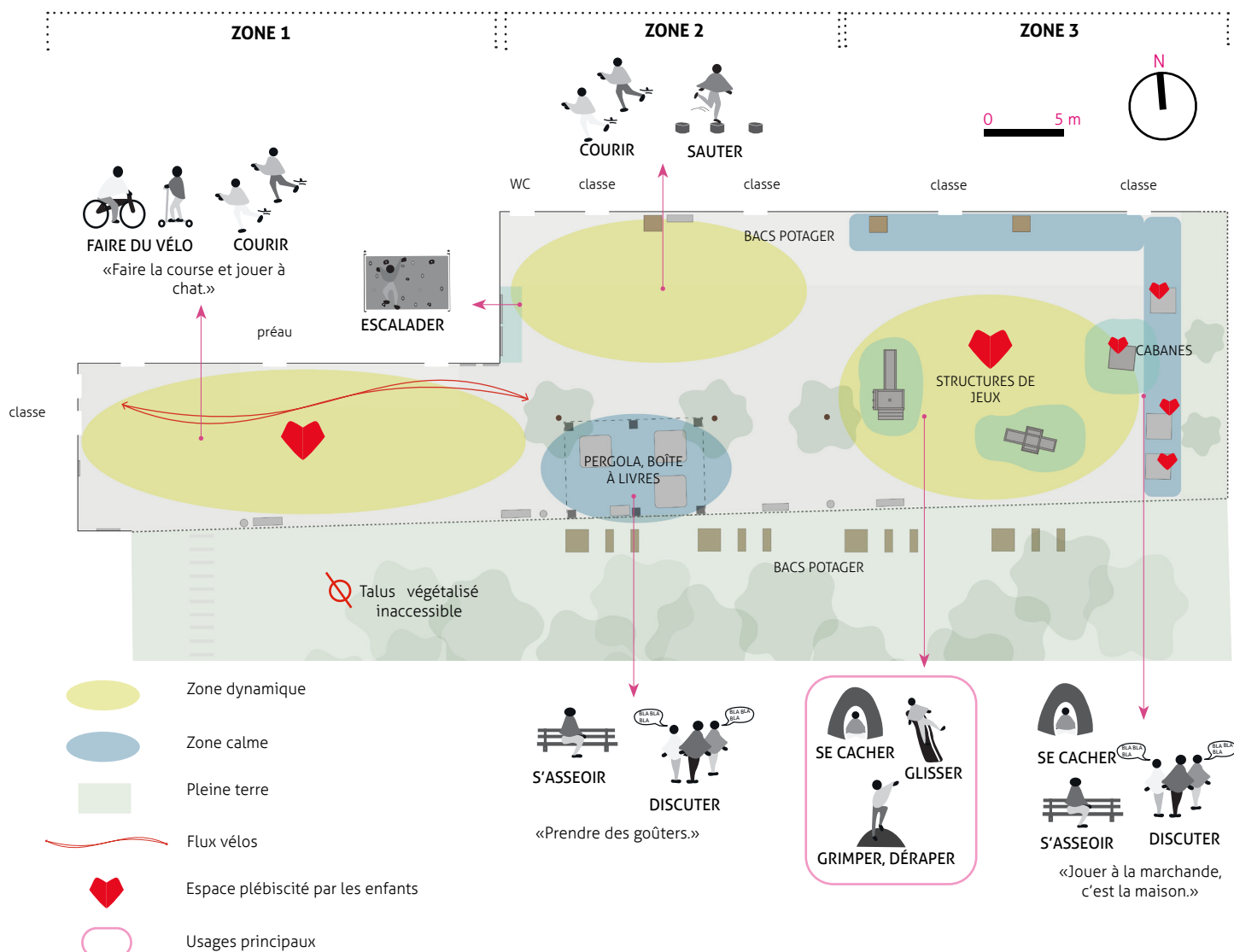
2.2 COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE RIMBAUD

FONCTIONNEMENT

La gestion des récréations a été modifiée depuis le Covid-19. À cette période, la cour de récréation avait été **divisée en trois zones** afin de répartir les enfants et limiter la propagation du virus. À la fin des restrictions, ce mode de fonctionnement a été conservé pour **faciliter la surveillance et prévenir les conflits**. Les récréations sont effectuées sur plusieurs services et chaque classe a une zone attribuée. Des rotations sont effectuées tout au long de la semaine, afin que les enfants puissent avoir accès à l'ensemble des activités. Comme à Apollinaire, une grande majorité des classes possède un **accès direct sur la cour de récréation**.

USAGES

La répartition des usages montre que la proportion des **zones dynamiques** est dominante par rapport aux **usages calmes**. Ces derniers sont situés dans les marges de la cour et sous la pergola. Dans la partie Ouest (**ZONE 1**) de la cour, les enfants ont à leur disposition des **vélos**. Dans la partie centrale (**ZONE 2**), les enfants s'installent sous la pergola, qui constitue ici aussi un **espace calme**, pour **discuter entre eux et prendre des goûters**. Ils utilisent aussi la **boîte à livres** l'été, lorsque les livres sont mis à disposition. Ils sont rangés en hiver pour éviter l'humidité. Dans la partie est (**ZONE 3**), les **deux toboggans** constituent les **espaces préférés** des enfants. Ils s'amuse à **se cacher** sous les structures, à **grimper** sur les toboggans ou à **glisser** dessus. Dans les **cabanes** situées au fond de la cour, les enfants pratiquent des activités plutôt calmes, comme **jouer à la marchande**. Les enfants manifestent également un **intérêt pour les éléments végétaux**, par exemple pour jouer aux batailles de feuilles mortes, une activité récurrente près des cabanes.

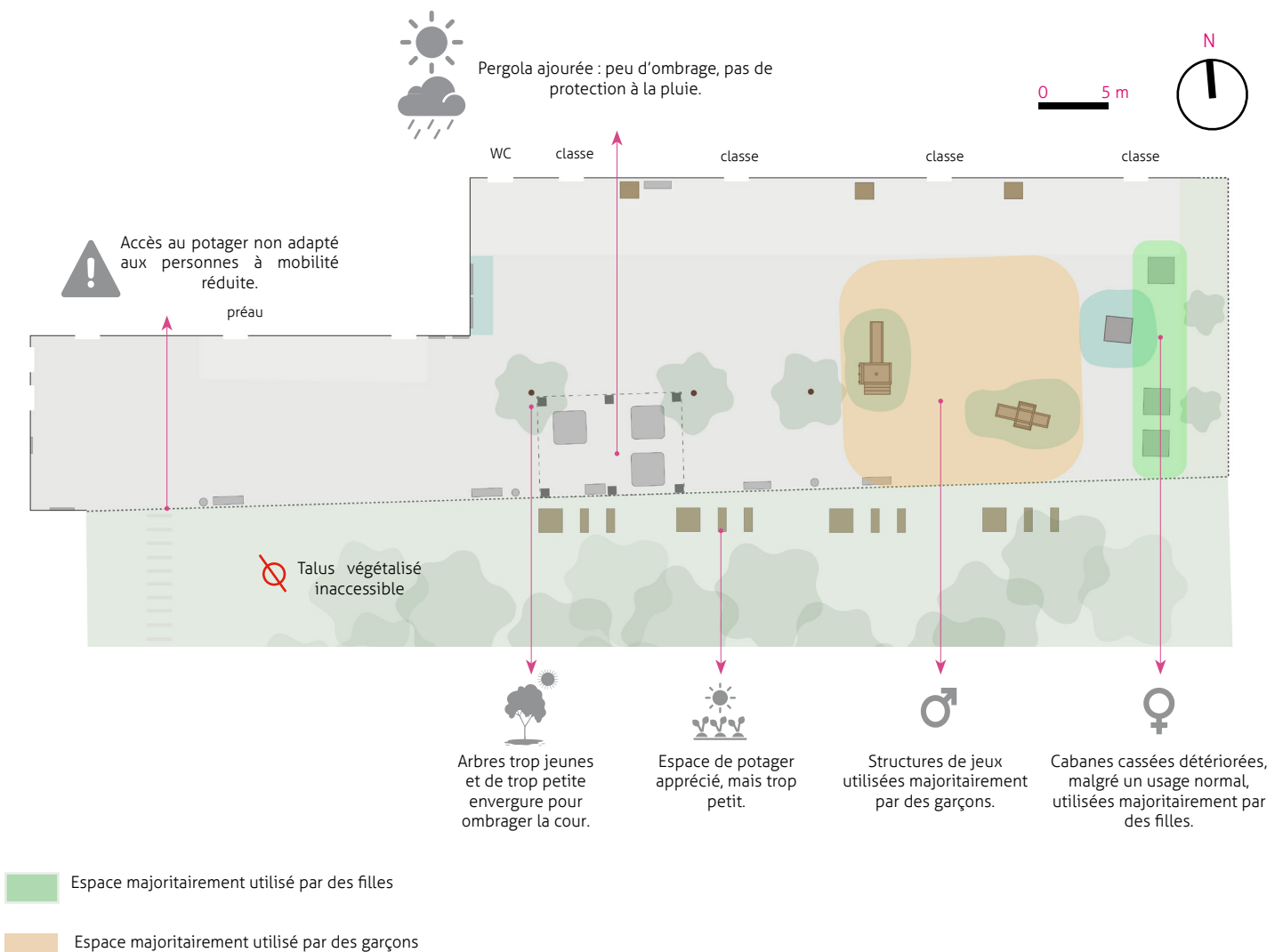


Des **ateliers potager** ont également été mis en place dans des **bacs hors sol** situés de l'autre côté de la clôture, à l'arrière de la pergola. Se trouvant **en dehors de la cour de récréation**, ces bacs potager ne sont accessibles que sous la surveillance d'adultes, hors temps de récréation, pour éviter les dégradations ou les incidents.

PROBLÉMATIQUES

La cour présente des **équipements regroupés en un même pôle**, à l'est de la cour (**ZONE 3**). La **forte fréquentation** de cet espace est un **facteur de conflits**. À l'instar de la cour Apollinaire, l'exposition au soleil pose problème lors des fortes chaleurs. La cour dispose de trois jeunes arbres qui n'offrent pas encore un ombrage efficient. Le talus végétalisé attenant à la cour bénéficie de l'ombrage généreux apporté par les grand arbres qui y sont plantés ; mais cet espace étant inaccessible, les usagers ne peuvent pas en profiter.

Un **conflit d'usage** est observé dans la cour : il s'agit de la **répartition filles/garçons** selon les différents espaces et équipements. En effet, les filles occupent principalement le fond de la cour au niveau des cabanes, tandis que les garçons monopolisent les deux toboggans. Une problématique soulevée fréquemment par la direction de l'école est la **faible superficie de la cour**, notamment par rapport à celle de l'école maternelle Apollinaire. Lors des temps de concertation, il a été évoqué le fait d'**attribuer à la maternelle Rimbaud le talus végétalisé**, séparant aujourd'hui cette cour de celle de l'élémentaire.





L'installation de la pergola et des tables en 2024 a favorisé les activités de groupe.



Les arbres du talus végétalisé sont situés en contre-bas de la cour rendant l'apport d'ombre plus restreint.



Les bacs pour le potager hors-sol sont situés sur le talus végétalisé, à l'extérieur de la cour.



Les bacs accessibles dans la cour sont équipées d'affiches qui rappellent les règles.



Ces murs sont équipés de prises d'escalade et de jeux sonores, également installés en 2024.



Les murs sont équipés d'éléments ludiques installés lors du projet NEFLE en 2024.



Les cabanes sont surtout utilisées par les filles pour des usages calmes.



À l'arrière des cabanes et de la barrière en bois, les feuilles qui s'accumulent sont utilisées pour faire des batailles de feuilles.



Les deux structures avec toboggan sont principalement utilisées par les garçons.



À l'arrière de la pergola, l'espace libre est réservé à la pratique du vélo.

EN BREF - ÉCOLE MATERNELLE RIMBAUD

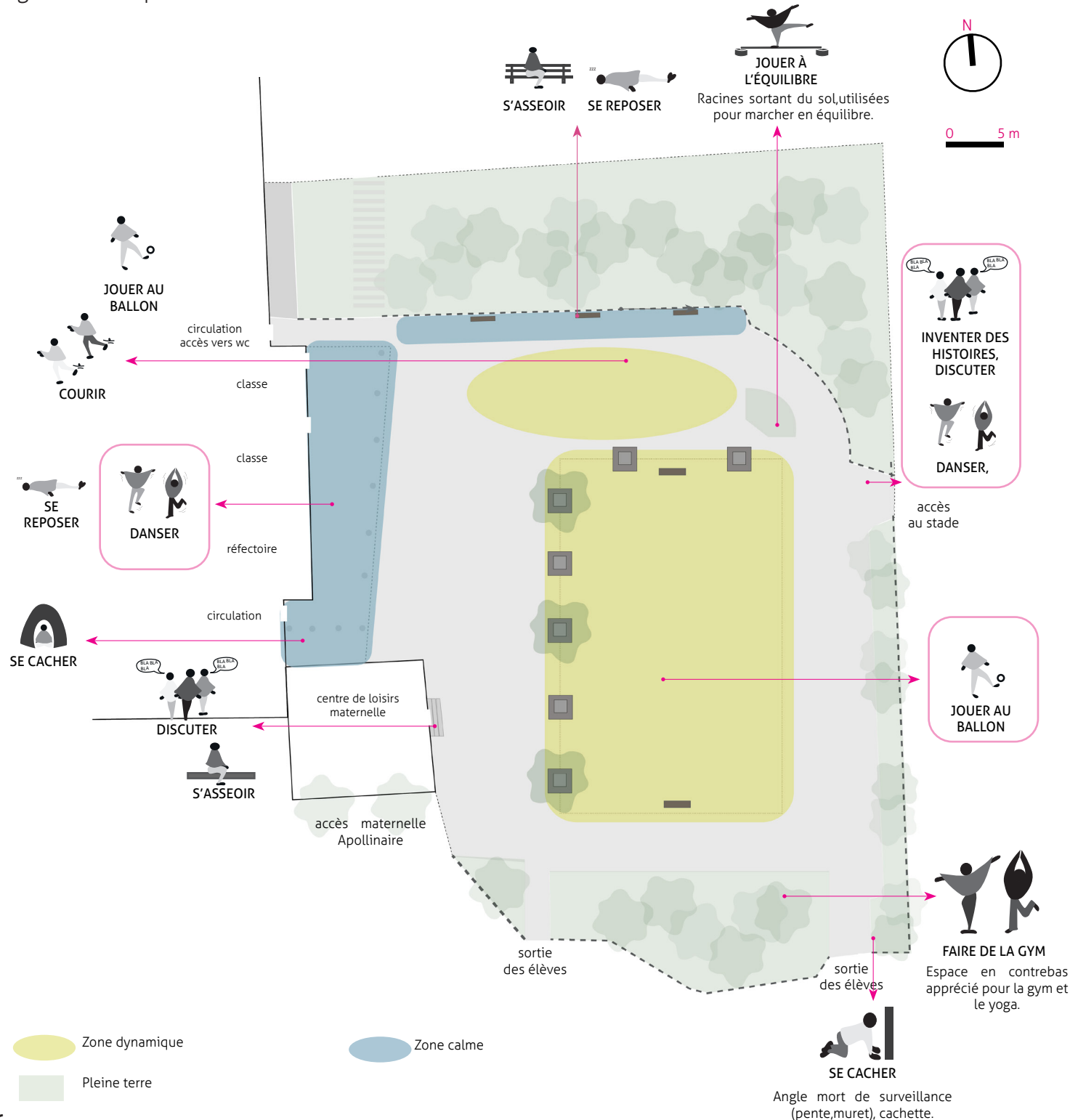
- Le corps enseignant montre un fort intérêt pour les activités en interaction avec la nature et exprime un réel désir de développement du potager.
- L'inconfort lié à l'absence d'ombrage suffisant représente un point récurrent dans les discours recueillis.
- Les tensions et potentiels conflits entre les enfants adviennent lorsqu'ils sont regroupés dans la zone dynamique en fond de cour autour des structures de jeux.
- Les équipes enseignantes insistent sur l'importance de prévoir des aménagements inclusifs, car l'établissement accueille des enfants en situation de handicap.
- Les équipes et la Ville s'accordent sur le fait que la cour pourrait être agrandie en y intégrant tout ou partie du talus végétalisé.

2.3 COURS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE RIMBAUD

FONCTIONNEMENT ET USAGES DE LA COUR PRINCIPALE

L'école élémentaire possède **deux cours**. En période normale, les deux cours sont utilisées simultanément sur chaque récréation, selon un **planning de rotation des classes**. Depuis fin 2025 toutefois, **la cour secondaire n'est plus utilisée**, à cause de nuisances liées aux travaux se déroulant à proximité. Aujourd'hui, seule la cour principale est utilisée. Le matin, les classes sont réparties selon **deux services de récréation**. L'après-midi, il n'y a pas de récréation et la cour est utilisée pour **faire sport**. Pendant les temps de récréation, les adultes s'installent principalement sur les **bancs au nord de la cour pour surveiller les enfants**.

Cette cour présente peu d'équipements : on y trouve uniquement **un terrain de sport central, trois bancs et un préau**. Les enfants utilisent alors des **éléments naturels**, tels qu'un système racinaire, comme structure d'équilibre, ou encore les **espaces en pleine terre** pour **se cacher ou faire de la gymnastique**. Ils investissent également l'espace situé face au stade comme zone d'**observation à travers la clôture**.

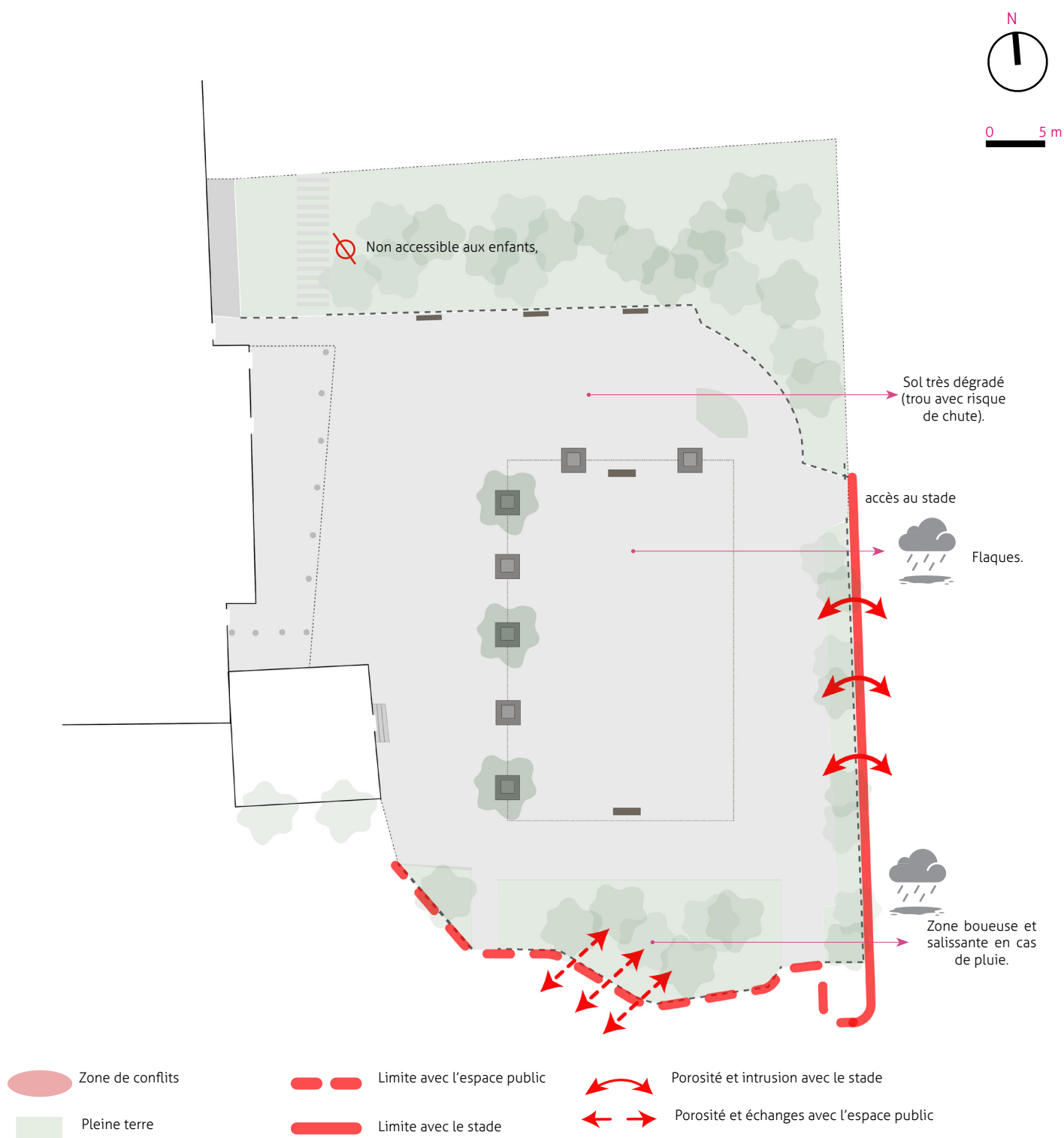


PROBLÉMATIQUES DE LA COUR PRINCIPALE

La **porosité** de la limite **entre la cour et l'espace public** représente un point de **vigilance** significatif. En effet, des individus provenant du stade s'introduisent dans l'enceinte lorsque l'école est fermée. Sur l'espace perméable situé côté rue, des échanges d'objets ont lieu entre les enfants et des personnes extérieures. L'équipe enseignante alerte sur les risques de dégradations ainsi que sur la sécurité des élèves ; la **porosité** entre ces deux espaces est donc à corriger.

De plus, la cour présente des **dégradations avancées du revêtement en asphalté** sur l'ensemble de sa surface. Un trou d'une dimension non négligeable s'est même formé au nord du terrain de sport.

Tout comme dans la cour de la maternelle Rimbaud, l'**inéquitable partage de l'espace entre les filles et les garçons** pose problème. Le grand terrain central est majoritairement occupé par des garçons pour jouer au foot. Cela engendre parfois des conflits entre les enfants qui y jouent et relègue les autres enfants, dont beaucoup de filles, dans des espaces périphériques et plus petits (voir page suivante).



OCCUPATION DES ESPACES EN FONCTION DU GENRE

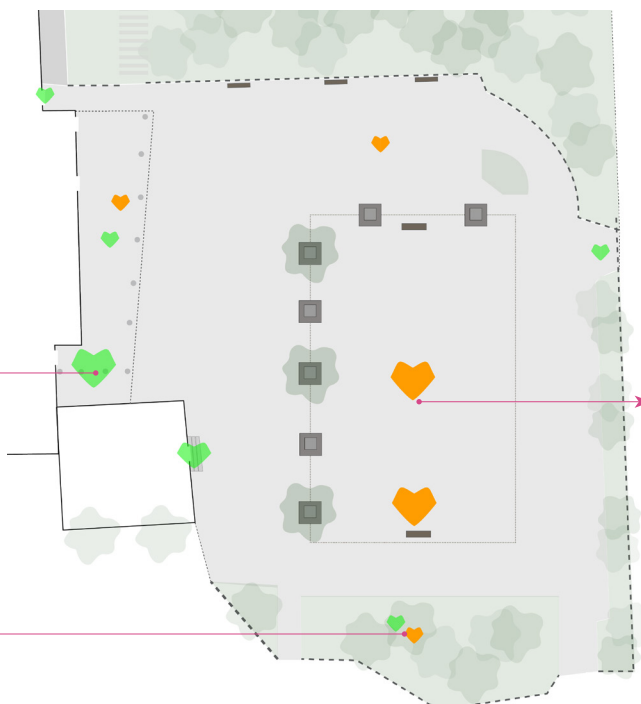
L'analyse comparative des deux plans met en évidence une nette **polarisation de l'espace** selon le genre. Le **terrain de sport** qui occupe une très grande partie du centre de la cour est très occupé par des **garçons**. Les **pourtours** de la cour sont davantage investis par les **filles**.

 Zone plébiscitée par les filles

 Zone plébiscitée par les garçons

Les espaces préférés des filles sont majoritairement dans la partie ouest de la cour, principalement sous le préau. Il ne faut pas non plus exclure le point situé en bordure de la limite, à proximité du stade. À noter que le centre de la cour n'est pas du tout exploité par ces dernières.

Ce plan souligne deux points de convergence entre les garçons et les filles : le bas de la cour, dans l'espace perméable en bordure de clôture, et sous le préau. Ce dernier est utilisé par temps de pluie ou pour se reposer en s'asseyant contre les murs.



Les garçons sont nombreux au centre de la cour, sur le terrain de sport, à jouer au foot. On les retrouve également les plus jeunes au nord du terrain pour créer un deuxième terrain de foot lorsque le premier est déjà occupé par les plus grands.

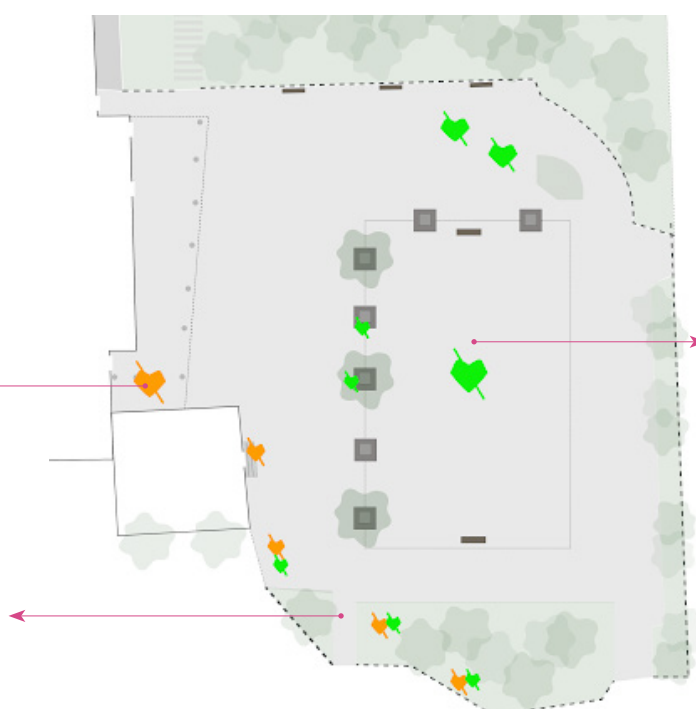
Certaines années, les enseignant-e-s organisent un planning de rotation des classes afin d'apaiser les tensions qui peuvent apparaître autour de l'utilisation du plateau sportif.

 Zone non appréciée par les filles

 Zone non appréciée par les garçons

L'espace le moins plébiscité par les garçons se trouve sous le préau, le long du centre de loisirs maternelle et du réfectoire. La raison qu'ils donnent pour expliquer leur choix est que trop de filles s'y trouvent et qu'ils ne veulent pas y aller.

Les trois espaces pour lesquels les avis ne sont pas genrés sont situés en périphérie : le long de l'espace public et à l'entrée de la maternelle Apollinaire. En ce qui concerne la bordure de la cour en lien direct avec l'espace public, cela s'explique par la pente du terrain qui la rend peu praticable en cas de pluie, ainsi que par la présence d'un vis-à-vis direct avec l'extérieur. Les enfants précisent que cet espace devient glissant par temps pluvieux.



Pour les filles, l'espace qu'elles apprécient et utilisent le moins est le terrain de sport. Elles expliquent ne pas pouvoir s'y rendre en raison du trop grand nombre de garçons. Il en va de même pour le nord de la cour, où le football est aussi très présent.

DIAGNOSTIC ILLUSTRÉ DE LA COUR PRINCIPALE



*Vue d'ensemble de la cour depuis l'accès au stade.
Au premier plan, le terrain est délimité par les cages et paniers de basket.*



Un grillage et un portail séparent le stade municipal de l'école. Des intrusions le week-end sont signalées à ce niveau.



Cette limite directe et poreuse avec le stade est néanmoins plantée d'arbres.



Au nord du terrain principal, cet espace est utilisé comme terrain secondaire. L'enrobé y est dégradé. C'est ici que se placent les enseignant-e-s.



Lorsqu'il pleut, de nombreuses flaques se forment sur l'enrobé. Une petite zone de pleine terre est située entre les terrains.



Dans cette zone, des racines sortent du sol et sont utilisées comme parcours d'équilibre. Sur ce sol, les enfants s'amuse à creuser/graver la terre.



Côté bâtiment, le préau permet de s'abriter de la pluie et du soleil. Il est utilisé par les filles et les garçons.



Ce coin spécifique du préau, à proximité du centre de loisirs constitue « l'endroit des filles ». Il est jugé compliqué à surveiller par les adultes.



Cette venelle technique, indiquée en gris sur les plans, est à proximité de l'accès aux WC.



Le talus végétalisé met à distance la maternelle de l'élémentaire. Le portail d'accès n'est pas ou très peu utilisé.



Des assises entourent les arbres tout autour du terrain sportif. Elles servent à s'asseoir mais aussi à grimper (chat perché) et à poser les manteaux.



Les trois marches devant le centre de loisirs sont un point de rencontre. Les enfants apprécient s'y regrouper et s'asseoir.



Cette grille constitue un point de porosité entre le groupe scolaire et l'espace public. Au-delà de la vue, c'est le passage d'objet qui est signalé.



Le portail d'accès vers la maternelle Apollinaire vient délimiter la cour élémentaire de l'espace extérieur mutualisé mais non utilisé.



Entre la grille et le terrain sportif, l'espace en pente, enherbé est utilisé, surtout par les filles, pour faire de la gym et du yoga.



La grille qui permet l'accès pompiers est aujourd'hui utilisée comme portail principal de l'école élémentaire.

EN BREF - ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE RIMBAUD COUR PRINCIPALE

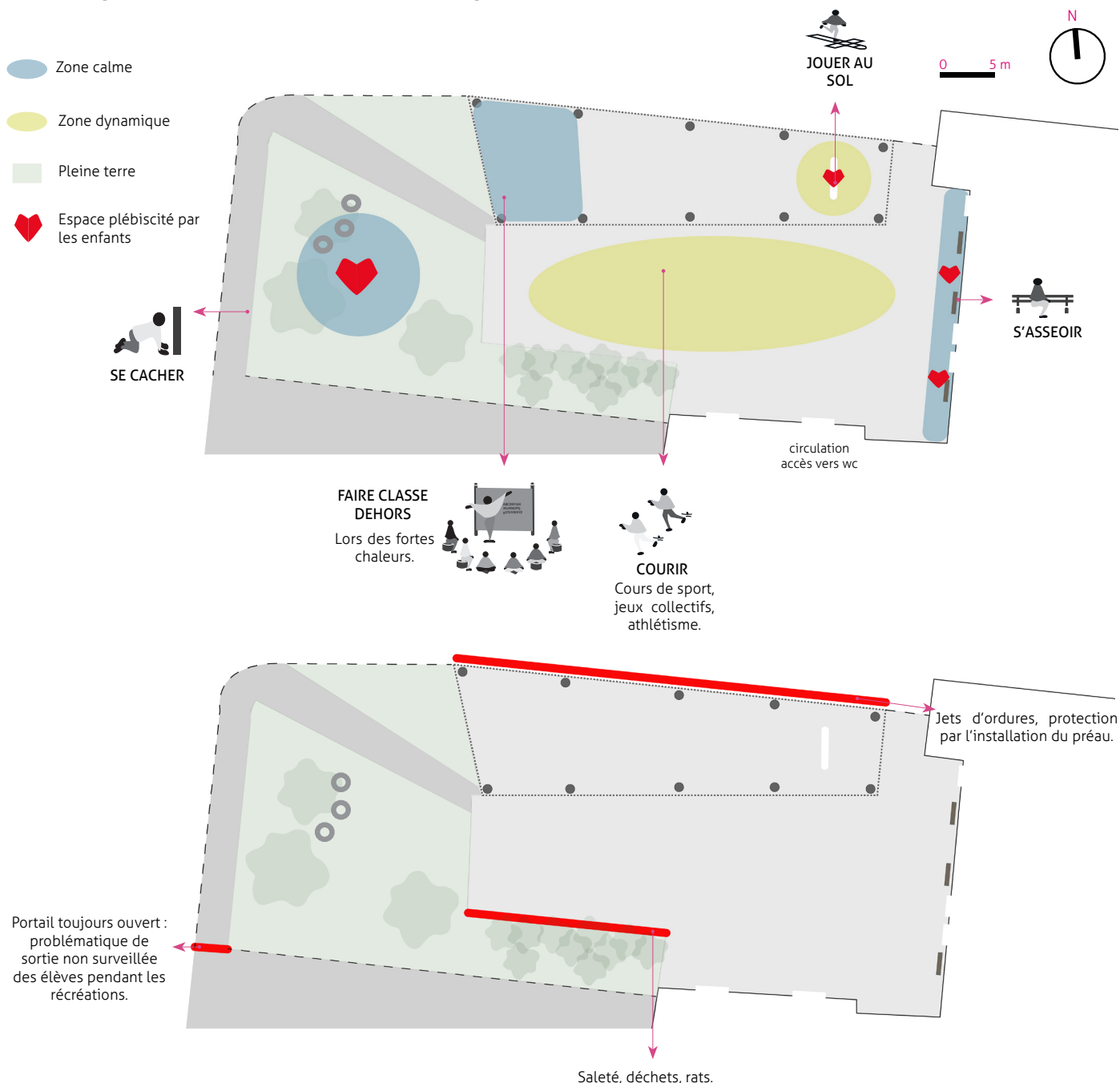
- La cour est aujourd'hui structurée autour d'un grand terrain de sport et suit un schéma classique dans lequel un grand espace central est investi par un certain nombre de garçons pour jouer au football, tandis que les autres garçons et les filles occupent les espaces périphériques avec des activités plus calmes.
- Les limites avec l'espace public et le stade présentent une porosité importante, engendrant des difficultés de gestion et de sécurité au quotidien.
- L'équipe enseignante utilise quotidiennement la cour en dehors des récréations pour y faire du sport avec leurs élèves.

FONCTIONNEMENT, USAGES ET PROBLÉMATIQUES DE LA COUR SECONDAIRE

Le diagnostic de cette cour a été plus délicat à réaliser. En raison des travaux dans les environs, cette cour n'est plus utilisée depuis plusieurs mois. Le directeur en a **interdit l'accès** suite à des jets de cailloux accidentels en provenance du chantier situé à côté de l'école. Lorsqu'elles utilisent la cour, les classes sortent directement depuis le **deuxième niveau de l'école**. Les adultes s'assoient alors sur les bancs pour la surveillance tandis que les enfants se dirigent sous le préau ou vers l'espace en pleine terre.

Trois pneus recyclés en jardinières se trouvent sur ce sol perméable, sous un des arbres. Les enfants tentent notamment de s'y asseoir, bien que cela soit interdit. **Le terrain présente une pente** descendante vers l'ouest, ce qui offre aux enfants des **lieux de cachette** lorsqu'ils se trouvent en contrebas. Dans cette cour, les enfants font parfois **classe dehors**. Lorsque la chaleur dans les salles devient problématique, ils s'installent sous le préau, à proximité de l'herbe.

Les enfants trouvent que cette cour est **dépourvue d'équipements** et présente des **zones sales**, comme la haie à proximité de l'entrée du bâtiment. De plus, le sol irrégulier provoque des chutes, notamment le long de la clôture, à côté du bâtiment d'habitation. Depuis cette cour, des **jets de déchets** sont régulièrement observés. Les problématiques liées à ces jets ont toutefois été en partie résolues grâce à l'installation du **préau**, jugé indispensable par l'équipe enseignante.





L'accès à la cour se fait directement depuis l'école élémentaire par cette entrée.



Les bancs de la cour sont situés contre le réfectoire de la maternelle Rimbaud. Le mobilier présente des signes d'usure.



Le préau constitue un abri protecteur, non seulement face à la pluie et au soleil mais surtout contre les jets d'ordures depuis la tour.



Sous le préau, une marelle est utilisée par les enfants bien que le marquage soit vétuste.



Cet espace en pleine terre constitue l'atout majeur de cette cour de récréation mais sans aménagements spécifiques, il est peu attractif.



Des pneus colorés sont utilisés comme jardinières. Placés sous un arbre, ils attirent les enfants qui aimeraient pouvoir s'y asseoir.

3 SYNTHÈSE

Ce diagnostic met en évidence quatre enjeux majeurs pour l'évolution des cours du groupe scolaire Apollinaire-Rimbaud.

1/ Le rééquilibrage des usages pour des cours égalitaires et inclusives : l'enjeu est de redonner une place aux usages calmes, à la mixité et de proposer des activités les plus inclusives possibles, adaptées aux enfants en situation de handicap de toutes formes.

2/ Le confort thermique et la perméabilité pour des cours végétalisées : les études d'ensoleillement révèlent un déficit d'ombrage au niveau des cours et des façades sud des écoles maternelles. Une réflexion mettant en lien les enjeux des cours et du bâti permettra de répondre à cette problématique commune. L'imperméabilité des sols génère un inconfort thermique l'été. Accentuer la présence de l'ensemble des strates végétales apparaît alors indispensable pour lutter contre cet effet d'îlot de chaleur.

3/ La prise en compte des incivilités : la porosité avec l'espace public, les intrusions nocturnes, les jets d'ordures depuis les tours et autres conflits de voisinage gênent les usagers du groupe scolaire au quotidien. Ce contexte spécifique est à prendre en compte pour proposer des cours qui ne soient pas dégradées rapidement.

4/ Une difficile gestion partagée : l'accès aux projets pédagogiques et aux espaces mutualisés souffre d'un manque de gestion partagée. Dans ce contexte, il ne paraît pas opportun de proposer des espaces mutualisés entre les écoles. En revanche, la cour de la maternelle Rimbaud gagnerait à être agrandie en investissant le talus qui sépare la maternelle de l'élémentaire.

Le CAUE 93 : qui sommes-nous ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Seine-Saint-Denis est une association départementale, qui a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Le CAUE exerce des missions de conseil, de formation, d'information et de sensibilisation auprès des collectivités et de l'ensemble des Séquano-Dionysiens.

Les CAUE ont pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Ils donnent au public et aux autorités compétentes des avis et des conseils qui ont une valeur consultative.



155, avenue Jean Lolive
93500 Pantin

Tél. : 01 48 32 25 93
caue93@caue93.fr



www.caue93.fr